

LYCÉE FRANÇAIS DE SAINT-DOMINGUE

PROCÈS-VERBAL — CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N°3 — 18 JUIN 2026

MEMBRES PRÉSENTS

Mme Murielle MARIUS-BERTILLE (Proviseure), M. GAUDEL Olivier (Directeur du Primaire), Mme ASSEMAT Françoise (Directrice Administrative et Financière), M. YAZID Kemel (Conseiller Principal d'Éducation)

Représentants des personnels :

Mme RAPILLY Pauline, Représentante du Personnel Enseignant du Primaire
Mme NARVAEZ Roxanne, Représentante du Personnel Enseignant du Primaire
Mme FAXAS Laura, Représentante des Personnels Administratifs et de Services
M. CORDUANT Gurvan, Représentant du Personnel Enseignant du Secondaire
M. COSTI Eddy, Représentant du Personnel Enseignant du Secondaire (arrivée 17h53)

Représentants des usagers :

Mme ALVAREZ Laura, Représentante des Parents d'élèves
Mme GONZALEZ PUIG Maité, Représentante des Parents d'élèves
Mme GERMIAN NOCERA Elizabeth, Représentante des Parents d'élèves
Mme HERNANDEZ DE SUAZO Melissa, Représentante des Parents d'élèves
M. RUELLAN Mickaël, Représentant des Parents d'élèves

Mme VASSALLO Alaia, Représentante des élèves
M. ARACENA ORS Alvaro, Représentant des élèves
Mme ALARCON Catalina, Représentante des élèves

Membres invités (voix consultatives)

M. Guy Daniel BOSSU (Vocal du Comité d'Administration et de Gestion)
M. MIRANDA Carlos (Secrétaire du Comité d'Administration et de Gestion)
Mme GERMAN Geneviève (Vice-Présidente du CVL - Tle)
Mme Denisse CARRASCO (Conseil d'école)

Personnes excusées :

Madame JACOB Emmanuelle (Conseillère des français de l'étranger)
Mme VEYNE Brigitte, (COCAC)
Monsieur BREHM Nicolas (Conseiller des français de l'étranger)
Madame DOMINÓ Nicole (Fondatrice de l'établissement et Présente d'honneur)

Nombre de votants : 14/15.

Le quorum étant atteint, Mme la Proviseure ouvre le conseil d'établissement numéro 3

1. Approbation des ordres du jour

L'ordre du jour du conseil d'établissement du mois d'avril (CE n°2) et celui de la présente séance ont été soumis au vote. Aucune évolution n'avait été apportée depuis leur envoi préalable aux membres.

Vote : adopté à l'unanimité (14 voix).

2. Approbation du procès-verbal du CE n°2 (avril 2026)

Une correction orthographique a été demandée concernant le nom de Mme Basset de Catalina (et non « Alarcon Catalina »), à intégrer au procès-verbal définitif.

Vote : adopté (sous réserve de la correction mentionnée).

3. Compte rendu du conseil d'école primaire (10 juin 2026)

Présenté par M. Gaudel, directeur du primaire.

3.1 Calendrier prévisionnel et structure pédagogique 2026-2027

- La version définitive du calendrier prévisionnel 2026-2027 a été présentée, tenant compte des objections formulées par le conseil d'école lors de la précédente présentation.
- Ouverture envisagée d'une troisième classe de CM2 et possibilité de deux cours doubles (Moyenne/Grande Section et CM1/CE2), afin d'éviter des effectifs trop élevés (jusqu'à 29 élèves) avant l'entrée en sixième.

3.2 Cérémonies de fin d'année

Reconduction des cérémonies de passage de Grande Section vers CP et de CM2 vers la sixième, organisées par les familles avec le soutien de l'établissement — moment fédérateur entre cultures française et dominicaine.

3.3 Classes découvertes

- Bilan très positif des classes de découverte de Bonao (CP) et de Pedernales (CM2).
- Interrogations sur la reconduction du séjour de Pedernales pour l'année prochaine : éloignement (environ deux jours de transport sur quatre), interdiction de baignade depuis les nouvelles réglementations dominicaines, et difficulté croissante à trouver des structures d'accueil pour des groupes nombreux.

3.4 Questions des délégués élèves (cinq questions retenues)

- Distributeurs d'eau potable : remplacement des bouteilles par un système de filtration prévu en septembre, avec contrôle régulier par le prestataire et analyses ponctuelles par un laboratoire indépendant à la demande de la proviseure ; résultats communicables au conseil d'école sur demande.
- Moustiques (maternelle) : recherche de solutions naturelles (plantation de citronnelle et autres répulsifs), réflexion en cours sur des capteurs anti-moustiques (coût et capacité encore à valider).

- Sécurité routière : demande adressée à la mairie le 24 avril 2026 pour la création de places de stationnement réservées et d'un véritable dépose-minute ; réponse toujours en attente.
- Comité cantine : statut et perspectives abordés (cf. point 5 ci-dessous).
- Accueil des nouvelles familles : volonté de renforcer l'accompagnement (activités extrascolaires, repères de fonctionnement de l'école française).

4. Rétrospective de l'année scolaire 2025-2026

Présentation par M. Gaudel (primaire) et M. Kemel (secondaire) des temps forts de l'année (spectacles, voyages scolaires, classes découvertes, instances de vie scolaire, programme Phare contre le harcèlement, formation aux premiers secours, tutorat secondaire-primaire, DNB blanc, forum de l'orientation, etc.).

Demande exprimée par les parents présents : élargir la diffusion de cette rétrospective à l'ensemble de la communauté (et non aux seuls membres du conseil), à raison d'une à deux fois par an, notamment à l'attention des familles nouvellement arrivées.

5. Nouveau rythme scolaire — bilan et vote de reconduction

5.1 Résultats du sondage auprès des parents (140 répondants)

- 87 % des répondants favorables au maintien de l'organisation actuelle.
- 66,4 % estiment que le nouveau rythme a fluidifié la dépose des enfants.
- 68,6 % des parents favorables au maintien pour les familles ; 71 % du personnel favorable au maintien (dont 42,9 % sous réserve d'ajustements).

La consultation des élèves (CVL et conseils de vie collégienne/primaire) avait par ailleurs déjà fait apparaître une opinion nettement favorable à l'ajustement du rythme scolaire.

5.2 Bilan du comité cantine (présenté par Mme Denise Carrasco)

Le comité cantine a mené des visites régulières sur le temps de restauration (11h-15h) en concertation avec la direction.

Points positifs identifiés

- Forte implication de l'équipe (notamment de la cheffe Oleidy Sanchez) sur la qualité et le choix des ingrédients.
- Évolution des menus vers un meilleur équilibre après une période de réclamations.
- Options plus équilibrées disponibles (sans être systématiquement choisies par les élèves).
- En maternelle, possibilité pour les enfants de redemander à manger afin d'éviter le gaspillage.

Points de vigilance et d'amélioration identifiés

- Hygiène et équipement : matériel de maintien au chaud et au froid hors service et absence de chambre froide, limitant l'offre de produits frais ; en maternelle, les repas peuvent attendre près d'une heure à l'air libre avant le service, posant un problème sanitaire jugé urgent à traiter.
- Protocole de nettoyage entre classes à clarifier ; lavage des mains avant le repas à renforcer.
- Contrôle de la restauration extérieure : présence de livraisons de type fast-food au sein de l'établissement, en contradiction avec la démarche de menus équilibrés.
- Service à la carte source de lenteur ; portions de dessert jugées insuffisantes.

- Snacks vendus en alternative au plat du jour identifiés comme un frein à la promotion d'une alimentation équilibrée ; proposition du comité : limiter ce type de produit à une fréquence d'environ une fois toutes les deux semaines, accompagné d'un fruit.
- Absence d'outil de réservation/comptage des plats, rendant la gestion des stocks et quantités difficile.

La proviseure et le conseil ont convenu que ces constats seraient transmis au CAG pour évaluation de la faisabilité budgétaire des investissements nécessaires (notamment chambre froide et équipement de maintien en température), dans le cadre des contraintes budgétaires actuelles. Le comité cantine poursuivra ses visites et associera enseignants et élèves à ses travaux.

5.3 Remarques des élèves sur le rythme actuel

- Le secondaire souhaiterait un démarrage légèrement plus tardif (7h15 jugé matinal) tout en valorisant la pause méridienne actuelle.
- Les plus jeunes (CP/CE1) souhaiteraient deux récréations aussi longues que la pause méridienne — demande non réalisable en l'état.
- Les activités proposées sur la pause méridienne (fonctionnement libre, sans inscription) sont jugées positives ; un renforcement du matériel de jeu est prévu début juillet.
- Le dispositif a par ailleurs permis de dégager des plages horaires bénéfiques pour les emplois du temps de première et terminale.

5.4 Vote

Vote sur la reconduction du nouveau rythme scolaire en expérimentation pour une année supplémentaire : 14 votants, 1 abstention, 13 voix favorables. Reconduction adoptée.

6. Préparation de la rentrée 2026-2027

6.1 Effectifs prévisionnels

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026 sont estimés à environ 720 (à confirmer), contre environ 685 il y a deux ans. La proviseure a souligné la nécessité, dans le contexte financier actuel de l'AEFE et de la République dominicaine, d'élargir les capacités d'accueil tout en maintenant un protocole d'accompagnement pour les nouvelles familles intégrant l'établissement en cours de scolarité.

6.2 Ouverture d'une troisième classe de CM2

La proviseure a sollicité l'ouverture d'un troisième CM2 (plutôt que deux), afin de disposer d'effectifs autour de 18-19 élèves par classe plutôt que des classes plus chargées, et de conserver une marge d'accueil pour d'éventuelles inscriptions francophones en cours d'année.

Vote : adopté à l'unanimité.

6.3 Politique de passage de classe

La direction a indiqué renforcer, à partir de cette année, une politique de maintien en classe lorsque le niveau scolaire ne permet pas, de l'avis de l'équipe pédagogique, d'aborder sereinement le niveau supérieur — notamment en anticipation du durcissement des épreuves du brevet (orthographe désormais comptabilisée) et du baccalauréat (épreuve supplémentaire de mathématiques en première). Cette politique sera annoncée en amont, dès les conseils de classe, afin d'anticiper les situations plutôt que de les découvrir en fin de parcours.

6.4 Mouvements de personnel

- Mme Narvaez est remplacée par Mme Marion Brandelin, enseignante diplômée de l'Éducation nationale s'installant en République dominicaine.
- Mme Lauren Azoulay, figure de l'établissement, est en formation pour reprendre un poste en maternelle à compter de septembre 2026.
- Un poste d'assistante de direction est repris par une ancienne élève de l'établissement (prise de fonction au 1er juillet, avec tutorat).
- Recrutement en cours pour un poste de laborantin (auditions prévues à partir du lundi suivant la séance, avec une commission de recrutement).
- Dans le cadre de la maîtrise de la masse salariale liée au cofinancement des postes détachés (AEFE/établissement), une fermeture progressive de postes détachés est engagée dans certaines disciplines; un poste de SVT a été identifié comme premier poste concerné par cette fermeture, soumis au conseil d'établissement.

Vote sur la fermeture du poste de SVT (premier poste détaché concerné par le plan de réduction échelonnée) : 3 pour / 7 contre / 4 abstentions

7. Programme des activités extrascolaires (AES) 2026-2027

Présentation par la proviseure et Mme Tania Bonilla d'une nouvelle offre maternelle destinée aux élèves de Grande Section, sur quatre jours (lundi à jeudi) après la classe : temps de lecture en français, psychomotricité encadrée par un professeur d'EPS, stimulation créative, initiation au taekwondo et stimulation musicale, avec une attention portée au bilinguisme. Le tarif annuel proposé serait environ 20 % inférieur aux concurrents, goûter inclus. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la recherche de sources de financement complémentaires aux écolages.

Le programme complet des AES pour le primaire et le secondaire sera soumis au CAG lors de réunions prévues dans les prochains jours.

8. Association sportive — évolution tarifaire

Information (sans vote) : le tarif de l'association sportive évoluera, après concertation avec MM. Grenouilloux et Morel, de 10 000 à 14 000 pesos pour deux activités (formule choisie par environ 90 % des élèves), le tarif « toutes activités » restant fixé à 18 000 pesos. Cette augmentation, qualifiée de mesurée par le CAG, vise à préserver l'esprit d'accessibilité de l'association sportive (« le sport pour tous ») tout en générant des ressources complémentaires aux écolages. Une question a été posée sur la possibilité d'un paiement en deux fois, à l'image du dispositif existant pour les AES ; la direction a indiqué étudier des facilités de paiement.

9. Projet de création d'une équipe de football « high school » (AES)

Présenté par une représentante des parents, le projet vise à structurer une équipe officielle d'environ 13 élèves volontaires, avec un encadrement régulier (entraînements matinaux, deux fois par semaine) plutôt qu'une préparation de dernier moment avant les compétitions inter-établissements (Alta Morena). La supervision serait assurée par des parents bénévoles (contrats de bénévolat, l'établissement étant une association à but non lucratif), sous réserve de la mise en place d'un protocole de sécurité et de la vérification des couvertures d'assurance scolaire. Le coût prévisionnel communiqué par le prestataire sportif est de 2 800 pesos par enfant et par mois, à titre de base de travail, financé par les familles participantes.

La proviseure a salué l'initiative tout en invitant le CAG à l'inscrire dans une réflexion plus large sur le rôle du sport, et notamment du football, comme vecteur de communication et de rayonnement de l'établissement.

Vote de principe transmis au CAG pour décision sur le calendrier de l'offre AES : adopté à l'unanimité.

11. Règlement intérieur du lycée 2026-2027

Les deux règlements actualisés reprennent et précisent notamment les points suivants :

- Tenue vestimentaire : tenues ni trop courtes, ni trop transparentes, ni trouées ; interdiction des tongs, pantoufles et chaussures ouvertes (y compris crocs avec bride arrière) ; interdiction des couvre-chefs en classe et dans les couloirs ; interdiction des tenues ou signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse ; port de la casquette vivement recommandé lors des activités sportives en extérieur ; la tenue de sport est obligatoire en cours d'EPS mais ne peut être portée en classe en dehors de ces cours (sauf lorsque le cours de sport est la première heure de la journée).
- Objets connectés : usage interdit dans toute l'enceinte de l'établissement (téléphones, montres connectées, écouteurs, lunettes connectées), y compris lors des activités hors établissement, sauf autorisation exceptionnelle d'un enseignant à des fins pédagogiques. Les ordinateurs personnels pourront être utilisés à des fins pédagogiques par les élèves du cycle terminal, sous supervision d'un adulte (notamment au CDI). En cas de non-respect, confiscation temporaire avec restitution uniquement aux responsables légaux ; application de l'échelle de sanctions en cas de récidive.
- Restauration : livraisons de nourriture commerciales strictement interdites dans et aux abords de l'établissement ; seuls les repas apportés de la maison sont admis, à déposer avant 11h30 sur la table prévue avant les tourniquets.

Un débat a porté sur la clarté de la distinction entre « tenue de sport » et « sportswear », ainsi que sur les modalités pratiques de sanction en cas de non-conformité de la tenue (non-admission en cours jusqu'à apport d'une tenue correcte par un responsable légal). Il a été convenu qu'une communication pédagogique renforcée serait organisée à la rentrée auprès des élèves et des parents (par exemple sous forme de support visuel ou de réunion d'information), en complément de l'application du règlement.

Mme La proviseure indique qu'une information générale sera donnée aux parents en amont de la rentrée scolaire.

Vote sur le règlement intérieur 2026-2027 : 9 voix pour, 2 contre, 3 abstentions. Règlement adopté.

12. Questions diverses

12.1 Sécurité aux abords de l'établissement

- L'équipe de sécurité a été intégralement renouvelée en mars 2026 ; un renforcement de la formation du nouveau personnel a été demandé au prestataire à la suite de dysfonctionnements constatés.

- Une demande de stationnement réservé au personnel a été adressée à la mairie (relance effectuée le lundi précédant la séance) ; objectif : libérer une voie de circulation et organiser un véritable dépose-minute. Le conseil d'école accompagnera la démarche pour en accélérer le traitement.
- Question soulevée sur le marquage au sol (plots) limitant actuellement la circulation à une seule voie aux abords de l'établissement, source d'engorgement aux heures de pointe (dépose et récupération des élèves, arrivée des bus) ; point à retravailler avec le service sécurité.

12.2 Climatisation

Un dysfonctionnement généralisé de la climatisation, apparu depuis une à deux semaines (au-delà du cas isolé déjà identifié), est en cours de traitement par le service technique (procédure de relance à distance). La salle de GSB reste la plus difficile à rafraîchir ; le problème de puissance est identifié et fait l'objet d'un suivi.

12.3 Vapoteuses

Une nette amélioration a été constatée grâce aux sanctions appliquées, mais le phénomène reste cyclique et continuera de faire l'objet d'une vigilance, notamment via le conseil de vie collégienne.

12.4 Rôle de la psychologue scolaire

La direction a précisé que la mission de la psychologue scolaire consiste à identifier, signaler et accompagner les situations, et non à assurer un suivi thérapeutique, qui relève des familles. Une réflexion sera engagée pour renforcer les actions de sensibilisation des élèves (notamment sur la gestion du stress en période d'examens), en lien avec le pôle santé renforcé cette année par un poste infirmier à mi-temps.

12.5 Concours de mathématiques et communication

Six concours de mathématiques ont été disputés cette année (dont Castor informatique/Algoréa, Maths sans frontières, etc.), avec une victoire. Il a été convenu de mieux valoriser ces résultats auprès de la communauté des parents, tout en réaffirmant que l'objectif de l'établissement reste la réussite et l'épanouissement des élèves plutôt que la performance compétitive systématique.

12.6 Valorisation des résultats face aux inquiétudes nationales sur le niveau bilingue

À la suite d'un rapport de l'INTEC suscitant des interrogations sur le niveau des élèves issus de filières bilingues en République dominicaine, il a été proposé que l'établissement communique ses propres indicateurs de réussite (taux d'admission post-bac, résultats aux tests de l'INTEC, parcours universitaires) afin de démontrer la solidité du modèle pédagogique du lycée, y compris au regard des dossiers refusés faute de niveau suffisant.

La séance est levée. La proviseure remercie l'ensemble des membres pour leur participation.

